



PRÉFET DU CALVADOS



Caen, le 15 novembre 2013

INVITATION PRESSE

Rénovation et précarité énergétique : un partenariat engagé entre l'État local et EDF

Plus d'aides pour mieux se chauffer, être accompagné, tout en réduisant ses factures d'énergie

Près de 3,4 millions de ménages consacrent aujourd'hui plus de 10 % de leurs ressources à payer leurs factures d'énergie.

Afin de répondre à cet enjeu majeur, le nouveau plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) permet d'apporter des aides à la réalisation des travaux de rénovation énergétique. Concrètement, il s'agit d'un crédit d'impôt développement durable (CIDD), d'un éco-prêt à taux zéro, de primes et de l'élargissement du programme « Habiter Mieux » financé par l'Agence nationale de l'habitat.

Depuis le 1^{er} juin 2013, le programme « Habiter Mieux » est ainsi ouvert à un plus grand nombre de propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux syndicats de copropriété en difficulté. Pour renforcer la solvabilisation des plus modestes, la subvention de l'Anah s'élève à 35 ou 50% du montant total des travaux. Complétée par une prime de 3000€ et par des aides possibles versées par différents partenaires, plus de 80% des travaux peuvent être désormais pris en charge par les aides publiques, pour certains dossiers.

Dans le cadre de ce programme, EDF se mobilise fortement dans le Calvados. L'énergéticien intervient en étroite collaboration avec l'État et les services sociaux des collectivités locales, pour proposer des solutions concrètes visant à diminuer les difficultés des ménages pour payer leurs factures d'énergie. En cas de difficultés, EDF propose une aide adaptée selon la situation du ménage, comprenant le maintien de l'énergie, des conseils et des services gratuits autour des usages de l'électricité, des économies et de la facture, des informations sur les tarifs sociaux et les dispositifs d'aide.

Afin de conforter cet engagement entre l'Etat et EDF, Michel Lalande, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, vous invite à la signature du protocole thématique pour l'implication d'EDF, partenaire du programme Habiter Mieux :

le mercredi 20 novembre 2013 à 12h30 – salon des Abeilles à la Préfecture du Calvados

Contact Presse :

Isabelle Gautié, Chargée de Communication DDTM – Tél : 02-31-43-16-35 – Mél : isabelle.gautie@calvados.gouv.fr

Marie-Hélène Maisonneuve Responsable des Relations Presse EDF - Tél : 02-90-22-11-09 -Mél : marie-helene.maisonneuve@edf.fr

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional
rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex
Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE
Téléphone : 02 31 30 66 12 // 06 80 42 12 28
stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr